



Compte-rendu de la séance **du Conseil Municipal** **du 20 février 2015**

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, CLAUSSMANN Marie-Rose, DIEMER Annie, HAMANN Véronique, TERNOY Doris, SCHAUB Anne
MM. les Conseillers BAUR Michel, BERNHARDT Michel, BRUN Etienne, KRATZ Lucien, LEJEUNE Denis, NIEDERST Jean-Louis

Absents excusés : MM. HOFMANN Richard, SEIFERT Daniel, Mme HERMGES Séverine

Pouvoir : un donné par M. HOFMANN Richard à M. BERNHARDT Michel

Secrétaire de séance : Mlle KOCH Chloé, Secrétaire Générale

Ordre du jour :

1. Régularisation pour la fête de Noël du personnel et des élus (délibération n° 1/2015)

Vu la délibération n° 65/2014 concernant l'organisation des fêtes de fin d'année 2014,

Afin de régulariser la situation concernant la fête de Noël du personnel et des élus, le Conseil Municipal précise que les conjoints des agents communaux et des élus sont également conviés à ladite fête et qu'ainsi le nombre de convives s'est chiffré à 45 personnes.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider cette décision.

2. Création de postes dans le cadre du remplacement d'Isabelle WEYDMANN

a) Création d'un poste d'accompagnateur dans le bus scolaire (délibération n° 2/2015)

Considérant la démission de Madame Isabelle WEYDMANN, adjoint technique territorial 2^{ème} classe, à compter du 20 mars 2015, et afin de pourvoir à son remplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial pour l'accompagnement dans le bus scolaire à hauteur de 7h par semaine, à compter du 16 mars 2015.

b) Création d'un poste d'adjoint technique territorial avec une DHS de 13h (délibération n° 3/2015)

Considérant la démission de Madame Isabelle WEYDMANN, adjoint technique territorial 2^{ème} classe, à compter du 20 mars 2015, et afin de pourvoir à son remplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial pour l'entretien de l'Ecole Elémentaire à hauteur de 13h par semaine, à compter du 16 mars 2015.

c) Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour une DHS de 8h (délibération n° 4/2015)

Considérant la démission de Madame Isabelle WEYDMANN, adjoint technique territorial 2^{ème} classe, à compter du 20 mars 2015, et afin de pourvoir à son remplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial pour l'entretien et la gestion des locations de la salle polyvalente à hauteur de 8h par semaine, à compter du 16 mars 2015.

d) Création d'un poste d'adjoint technique territorial avec une DHS de 28h (délibération n° 5/2015)

Considérant la démission de Madame Isabelle WEYDMANN, adjoint technique territorial 2^{ème} classe, à compter du 20 mars 2015, et afin de pourvoir à son remplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial à hauteur de 28h par semaine, à compter du 16 mars 2015.

e) Création d'un poste d'adjoint technique territorial avec une DHS de 20h (délibération n° 6/2015)

Considérant la démission de Madame Isabelle WEYDMANN, adjoint technique territorial 2^{ème} classe, à compter du 20 mars 2015, et afin de pourvoir à son remplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial pour l'accompagnement du bus et l'entretien de l'Ecole Elémentaire à hauteur de 20h par semaine, à compter du 16 mars 2015.

f) Création d'un poste d'adjoint technique territorial avec une DHS de 15h (délibération n° 7/2015)

Considérant la démission de Madame Isabelle WEYDMANN, adjoint technique territorial 2^{ème} classe, à compter du 20 mars 2015, et afin de pourvoir à son remplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial pour l'accompagnement dans le bus et l'entretien et la gestion de la salle polyvalente à hauteur de 15h par semaine, à compter du 16 mars 2015.

g) Création d'un poste d'adjoint technique territorial avec une DHS de 21h (délibération n° 8/2015)

Considérant la démission de Madame Isabelle WEYDMANN, adjoint technique territorial 2^{ème} classe, à compter du 20 mars 2015, et afin de pourvoir à son remplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial pour l'entretien et la gestion de la salle polyvalente ainsi que l'entretien de l'Ecole Elémentaire à hauteur de 21h par semaine, à compter du 16 mars 2015.

3. Demandes de subventions des Ecoles du RPI

a) Demande de subvention de l'Ecole de Kolbsheim pour l'organisation de deux semaines d'initiation aux arts du cirque (délibération n° 9/2015)

Vu la demande formulée par la Directrice de l'Ecole de Kolbsheim pour l'organisation de deux semaines de découverte des arts du cirque,

Après la présentation par l'Adjointe aux Affaires Scolaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 300€ pour les 17 élèves de Breuschwickersheim qui ont participé à l'activité les arts du cirque à l'Ecole de Kolbsheim. Tout en précisant que ce montant comprend également un rattrapage suite au fait que la Commune n'avait pas pu participer au financement du bus pour la sortie à Hunawehr de l'année scolaire passée.

b) Demande de subvention de l'Ecole de Breuschwickersheim pour la participation à un spectacle de danse (délibération n° 10/2015)

Vu la demande formulée par la Directrice de l'Ecole de Breuschwickersheim pour la participation à une représentation de danse,

Après la présentation par l'Adjointe aux Affaires Scolaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 210€ pour les 35 élèves de Breuschwickersheim qui ont participé à l'activité.

4. Désignation du nouveau délégué du SDEA (délibération n° 11/2015)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2121-21 et L.5212-33 ;

VU la délibération du Comité Directeur du Syndicat des Eaux de Strasbourg-Sud en date du 21 novembre 2014 décidant de transférer l'ensemble du service "eau potable" de la Commune au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) ;

VU les Statuts Modifiés du SDEA et notamment son article 11 ;

CONSIDERANT qu'en conséquence du transfert complet de compétences ainsi opéré et de la transformation de la CUS en Eurométropole, le Syndicat des Eaux de Strasbourg-Sud sera dissout ;

CONSIDERANT que l'article 11 des Statuts Modifiés du SDEA précise que les communes relevant du périmètre de syndicats en voie de dissolution sont chacune appelées à désigner directement des délégués par compétences ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

DE DESIGNER, avec entrée en vigueur de la présente désignation au 1^{er} janvier 2015, en application de l'Article 11 des Statuts Modifiés du SDEA et par vote à bulletins secrets conformément à l'Article L.2121-21 du CGCT :

M. BERNHARDT Michel délégué de la Commune de BREUSCHWICKERSHEIM au sein de la Commission Locale et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA par 13 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions.

5. Choix du bureau d'études pour la conduite de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie de la rue des Vignes et la rue Bitzen (délibération n° 12/2015)

Vu les offres réceptionnées,

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du bureau M2I avec un taux de rémunération à 4,50% du montant des travaux.

6. Acquisition d'une auto laveuse (délibération n° 13/2015)

Vu les offres réceptionnées,

Nom et coordonnées de l'entreprise (contact)	Modèle proposé par l'entreprise	Offre réceptionnée
C2M HAGUENAU	MODELE KARCHER CT 15 B 35 PACK	Date: 20/02/ 2015 Montant: 2922,00 EUROS TTC
C2M HAGUENAU	MODELE CT 45B PACK.	Date: 4/11/2014 Montant: 3815 EUROS TTC
KÄRCHER CENTER STRASBOURG	MODELE KARCHER BD35/12C Bp PACK	Date: 18/01/2015 Montant: 2748 EUROS TTC
UGAP INTERNET ET CATALOGUE	MODELE KARCHER BD40/12C Bp PACK	Date : 20/02/2015 Montant : 4654,20 euros TTC
SAMIE	MODELE KARCHER BD40/12C Bp PACK	Date: 05/11/2014 Montant: 3953 EUROS TTC (et accessoires à rajouter au moins 500 euros ttc)

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer un budget maximal de 3000€ pour l'achat de l'auto laveuse et donne à M. le Maire le pouvoir de choisir le modèle en fonction des démonstrations prévues. Adopté à l'unanimité.

7. Autorisation de signature de l'avenant au contrat avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin concernant la médecine du travail et prévention (délibération n° 14/2015)

Vu le courrier du Centre de Gestion du Bas-Rhin nous informant de l'évolution des tarifs 2015 dans le cadre de l'adhésion au Centre de Gestion,

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'adhésion aux conditions fixées dans l'avenant n° 6 du Centre de Gestion et autorise M. le Maire à signer les documents y afférent.

8. Organisation du bureau de vote dans le cadre des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 (délibération n° 15/2015)

- **Pour le dimanche 22 mars 2015 :**

La tenue du bureau de vote sera assuré par :

8h-10h30 : Michel BERNHARDT, Etienne BRUN, Marie-Rose CLAUSSMANN

10h30-13h : Lucien KRATZ, Véronique HAMANN, Denis LEJEUNE, Daniel SEIFERT

13h-15h30: Doris TERNOY, Anne SCHAUB, Jean-Louis NIEDERST

15h30-18h: Richard HOFMANN, Michel BAUR, Annie DIEMER, Sylvie ARBOGAST, Séverine HERMGES

Dépouillement: tous

La présidence du bureau de vote sera assurée par M. le Maire qui sera remplacé en son absence par l'Adjoint au Maire présent.

- **Pour le dimanche 29 mars 2015 :**

La tenue du bureau de vote sera assuré par :

8h-10h30 : Michel BERNHARDT, Etienne BRUN, Véronique HAMANN

10h30-13h : Lucien KRATZ, Daniel SEIFERT, Annie DIEMER, Denis LEJEUNE

13h-15h30: Doris TERNOY, Anne SCHAUB, Jean-Louis NIEDERST

15h30-18h : Richard HOFMANN, Michel BAUR, Marie-Rose CLAUSSMANN, Sylvie ARBOGAST

Dépouillement: tous

La présidence du bureau de vote sera assurée par M. le Maire qui sera remplacé en son absence par l'Adjoint au Maire présent.

Comptes-rendus des différentes Commissions Communales ayant eu lieu depuis le dernier

Conseil :

- Compte-rendu Communauté de Communes : révision des valeurs locatives pour les locaux commerciaux abordée lors d'une réunion de la Communauté de Communes.
- Compte-rendu Commission Urbanisme concernant le lotissement du 12/02/2015 : tout ce qui touche à la voirie (routes, luminaires, trottoirs...) a été abordé.
- Compte-rendu de la réunion du SCOTERS Ouest du 12 février 2015 par M. KRATZ.

Autres informations :

- Information concernant le portail vendu par la Commune.
- Sortie d'études maintenue le 8 mai. Voir pour visite de Bâle (exposition de Gauguin).
- Question du feu d'artifices du 13 juillet 2015 a été abordée.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h44.